



Mention : **Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS)**

Licence : **Diplôme national bac +3 [en convention avec l'Université de Nantes]**

**NOUVEAU**

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

La Licence STAPS ACCESS permet de construire sa réussite en STAPS en conciliant approches universitaire et professionnelle, lors d'une 1<sup>ère</sup> année organisée en deux ans.

La première année permet :

- d'acquérir les compétences méthodologiques nécessaires aux études universitaires STAPS à partir d'un nombre limité d'enseignements scientifiques.
- de suivre dès leur 1<sup>ère</sup> année de Licence, la formation BPJEPS Activités Physiques pour Tous (APT) et d'obtenir une qualification professionnelle reconnue afin d'envisager, si besoin, une insertion professionnelle à court terme dans les métiers du sport et de l'animation.

## MÉTIERS ET SECTEURS

Les étudiants qui finalisent leur cycle de Licence peuvent accéder aux métiers propres aux parcours de Licence STAPS : éducation et motricité, activités physiques adaptées et santé, management du sport.

Les étudiants titulaires du BPJEPS APT peuvent intégrer le monde professionnel en tant qu'éducateur sportif spécialisé en activités physiques pour tous.

## POURSUITE D'ÉTUDES

L'étudiant qui finalise son cursus de Licence peut avoir accès aux offres de Masters de l'IFEPSA :

- Master MEEF 1<sup>er</sup> degré
- Master MEEF 2<sup>nd</sup> degré
- Master Activité physique adaptée et santé
- Master Management du sport

L'obtention du BP JEPS APT facilite l'accès aux formations (DE JEPS, DES JEPS) propres au Ministère des Sports et aux fédérations sportives.

## LES + DE LA FORMATION

### 1/ Un suivi individualisé pour optimiser les apprentissages

Des cours en petits groupes, des entretiens réguliers avec les responsables pédagogiques, une équipe enseignante disponible et à l'écoute des besoins de chaque étudiant.

### 2/ Une année d'adaptation pour réussir ses études STAPS

L'étudiant dispose de 2 ans pour valider sa 1<sup>ère</sup> année de licence. Cela lui permet de passer en douceur du lycée aux études post-bac : consolider ses acquis, s'adapter au rythme et à la méthodologie des études supérieures.

### 3/ Une formation professionnelle intégrée à la L1 STAPS Access

En parallèle des études, l'étudiant prépare dès la L1, le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS) mention activités physiques pour tous (APT).

## VALIDATION

La validation des examens se fait en contrôle continu et contrôle terminal. Elle est semestrielle. Deux sessions d'examens sont organisées.

## ADMISSION

- Être titulaire du baccalauréat et du PSC1.
- Formuler un vœu sur Parcoursup : « IFEPSA – Faculté libre de l'Ouest ». Préciser la ville « Les Ponts de Cé ».
- Satisfaire aux exigences demandées dans le cadre de l'entretien de recrutement programmé en avril et mai.
- Nombre de places limité à 25 étudiants.

## FRAIS DE SCOLARITÉ

(à titre indicatif tarifs 2019/2020)

- de 5 000 et 6 800 € / an selon les revenus de la famille.
- Possibilité d'obtenir une bourse d'État.

## PROGRAMME

### 1<sup>ère</sup> année de Licence 1

L'étudiant est inscrit dans quatre unités d'enseignement (UE) de la Licence STAPS 1<sup>ère</sup> année (deux UE par semestre de formation, soit 22 crédits à l'année / 60) :

- Deux UE concernent les **enseignements scientifiques** : psychologie du développement, anatomie fonctionnelle, physiologie de l'enfant et de l'adolescent.
- Deux UE sont consacrées au **projet professionnel de l'étudiant** et aux **compétences méthodologiques et universitaires**.

En parallèle, l'étudiant est engagé dans **quatre unités complémentaires (UC)** spécifiques à la formation **BPJEPS APT** :

- Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure.
- Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure.
- Concevoir une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans la mention activités physiques pour tous.
- Mobiliser les techniques de la mention activités physiques pour tous

### Admission en deuxième année de Licence 1

Conditionnée par l'obtention des 22 crédits mis en jeu lors de la première année. La 2<sup>ème</sup> année de Licence 1 est donc consacrée à l'obtention de 38 crédits / 60. Elle comprend **six unités d'enseignement** (trois par semestre) :

- Comprendre les conditions sociales et juridiques de l'activité sportive (Sociologie appliquée aux sports - Organisation juridique du sport - Histoire du sport et du mouvement sportif contemporain - Économie appliquée aux sports).
- Pratiquer et animer les APS (Athlétisme - Kayak - Arts du cirque - Tennis de table - Gymnastique - Natation - Entretien physique - Sports adaptés - Escalade - Football).
- Maîtriser les outils linguistiques et découvrir les milieux professionnels (Anglais - Méthodologie du Travail Universitaire - Outils numériques - Projet Professionnel Étudiant - Stage professionnel).

25

étudiants maxi

4

unités complémentaires pour obtenir le BP JEPS

## EN PARTENARIAT

**FORMA**  
Institut de formation



[www.ifepsa.uco.fr](http://www.ifepsa.uco.fr)

Campus IFEPSA-UCO  
49 rue des Perrins  
49 130 Les Ponts-de-Cé

Référent licence 1<sup>ère</sup> année  
asebilea@uco.fr

Assistante de formation  
vbeghin@uco.fr